

Traitement antiparasites avec produits fumigants – Cours de base –

A la demande et en collaboration avec :



But du cours: obtention du permis autorisant l'utilisation de produits de fumigation pour la lutte antiparasites selon l'ORRChim / OPer-Fu.

Profil du participant: utilisateurs de produits de fumigation.

Exigences: selon l'annexe I de l'ordonnance du DFI du 28 juin 2005 relative au permis pour l'emploi de produits fumigants (OPer-Fu)

Durée: 6 jours, examen inclus

Dates / lieu du cours: session I : 12. - 14. Avril 2011 Centre de formation Regensdorf
session II et examen: 10. - 12. Mai 2011 – " –

Participants: 15 – 25

Coût: CHF 2'100,- documentation incluse
CHF 450,- examen et permis

- Sujets / contenus:**
- Lois sur les produits chimiques
 - domaine d'application
 - ordonnances
 - étiquetage
 - fiches de sécurité
 - phrases R et S
 - Protection de l'environnement
 - transport de matières dangereuses
 - élimination
 - ordonnance sur la protection de l'air
 - ordonnance sur la prévention des accidents majeurs (OPAM)
 - loi sur la protection de l'environnement
 - Produits de fumigation
 - caractéristiques physiques et chimiques
 - dosage et mesurer
 - hydrogène phosphoré
 - toxicologie générale et spécifique
 - Biocides, produits de nébulisation et pulvérisation
 - propriétés physiques et chimiques
 - dosage et mesurer
 - toxicologie spécifique
 - Lois sur les denrées alimentaires
 - LDAI, ODAIOUs, OSEC
 - Sécurité au travail
 - protection personnelle
 - Biologie générale et spécifique
 - parasites des denrées stockées
 - l'effet des fumigants sur les parasites

